



INSTITUT NATIONAL
DES RECHERCHES
AGRICOLES DU BÉNIN



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

FICHE TECHNIQUE



La culture de la laitue au Bénin

Série de fiches techniques/ Production PCM/INRAB, N°5

ASSOGBA KOMLAN Françoise
SIKIROU Rachidatou

YO Tiemoko
ADANGUIDI Jean
MENSAH Armel C. G.

© **Copyright 2016**

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB).

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette brochure ne peut être reproduit sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit (machine électronique, mécanique, à photocopier, à enregistrer ou autre) sans l'autorisation écrite de la FAO ou de l'INRAB.

SOMMAIRE



Page	Titre
04	Introduction
04	Variétés de laitue
04	Comment cultiver la laitue ?
06	Comment fertiliser la laitue ?
06	Comment protéger la laitue contre les maladies et les ravageurs ?
11	Comment récolter la laitue ?
11	Très important : Ce qui est spécifique en production de la laitue

1.

Introduction

De la famille des Astéracées, la laitue peut être cultivée en toute période mais surtout en saison sèche et fraîche. Elle préfère les sols meubles mais en l'occurrence ceux riches en matière organique et en éléments nutritifs.

2.

Variétés de laitue

Les principales variétés disponibles au Bénin et régulièrement produites sont : Eden, Madrilène, Blonde de Paris, Minetto.

3.

Comment cultiver la laitue ?

La production de la laitue passe par les étapes de pépinière et de plein champ.

La pépinière peut être à même le sol (Figure 1) ou réalisée en bac (Figure 2).



Figure 1. Semis en lignes sur planche à même le sol

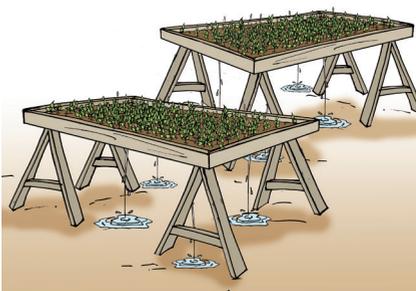


Figure 2. Bac amélioré sur trépied pour pépinière

Les différentes étapes de la pépinière sont les suivantes :

- **labour** : remuer profondément le sol et le débarrasser des objets métalliques et plastiques ;
- **confection de planche** : Il est conseillé de faire de planches de 1 m de large et de longueur variable selon le besoin en plantules ;
- **fumure organique** : incorporer lors de la mise en place de la pépinière suffisamment d'engrais organique bien décomposé (terreau, bouse de vache, déjections de mouton, fientes de poulet, etc.) et le mélanger au sol ;
- **semis** : arroser la planche et faire des sillons espacés de 10 cm l'un de l'autre. La quantité de semences à utiliser est de 1 g par m². Il faut bien répartir uniformément les graines dans les sillons sans les superposer et fermer légèrement les sillons avec du sable fin.

Entretien de la pépinière

- **Paillage** : il est fait juste après le semis et enlevé 3 à 5 jours environ quand la levée est totale.
- **Arrosage** : il doit être journalier, 2 à 3 fois par jour en période chaude.
- **Sarclo-binage** : il doit être régulier pour remuer le sol et enlever les mauvaises herbes.

Durée de la pépinière : 15-20 jours

Plantation

- **Désherbage et labour** : enlever les mauvaises herbes, remuer profondément le sol.
- **Confectionner des planches** de 1m de large et 6m de long pour faciliter les travaux d'entretien.
- **Avant le repiquage**, arroser les planches puis faire les lignes de repiquage avec des écartements de 20 cm x 20 cm puis ouvrir des

poquets pour transplanter en choisissant les plants bien vigoureux ayant 5 à 6 feuilles. Après le repiquage, il faut arroser suffisamment les plants.

- **Entretien** : Il passe par l'arrosage régulier et les sarclages. L'enlèvement régulier des mauvaises herbes est important pour éviter l'attaque des ravageurs et maladies. Il faut régulièrement biner le sol pour faciliter l'aération.

4.

Comment fertiliser la laitue ?

Fumure organique. En fonction de la teneur du sol en matière organique, apporter une semaine après repiquage de l'engrais organique bien décomposé (fientes de volailles, bouse de vache, déjections de mouton, etc.) à la dose de 10 à 20 t/ha soit 6 à 12 kg par planche de 6 m².

Fumure minérale. Apporter 10 à 15 jours après repiquage 75 kg/ha d'urée soit 45 g/6 m² après avoir biné la planche.

5.

Comment protéger la laitue contre les maladies et les ravageurs ?

Principales maladies de la laitue

Les maladies économiquement importantes de la laitue sont la cercosporiose (Photo 1) et la pourriture molle (Photo 2).



Photo 1. Présence de nombreuses taches marron plus ou moins arrondies à centre gris causées par la cercosporiose



Photo 2. Pourriture molle sur un plant de laitue attaqué par la bactérie *Erwinia carotovora*

Contre la cercosporiose

Lutte chimique : Le produit Thionate 85 WDG et le produit COGA 80 WP sont recommandés pour lutter contre la cercosporiose de la laitue.

Méthodes de lutte autres que les produits chimiques :

- arracher les plants malades et les brûler ;
- éviter les arrosages par aspersion.

Contre la pourriture molle

Lutte chimique : Il n'existe pas un produit chimique efficace contre la pourriture molle.

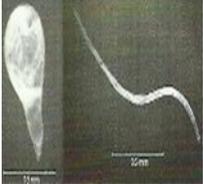
Méthodes de lutte autres que les produits chimiques :

- un excès de fiente favorise le développement de la maladie ;
- arracher les plants malades en début de pourriture ;
- éviter la rotation chou-carotte-pomme de terre-laitue ;
- aucune variété résistante de laitue n'est connue pour cette maladie.

Principaux ravageurs de la laitue

Les principaux ravageurs rencontrés en culture de laitue au Bénin sont la mineuse des feuilles *Liriomyza* sp. et les nématodes à galles *Meloidogyne* spp (Tableau 1).

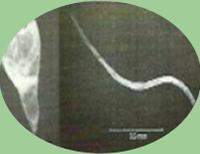
Tableau 1 : Principaux ravageurs de la laitue rencontrés au Bénin

Ravageurs	 <p><i>Mineuse</i></p>	 <p><i>Nématodes à galles</i></p>
Dégâts occasionnés		

Comment lutter contre les ravageurs de la laitue ?

Les produits phytosanitaires biologiques à base de Neem (Azadirachtine) et de synthèse Fosthiazate ci-après (Tableau 2) sont recommandés dans le traitement des ravageurs de la laitue.

Tableau 2 : Produits chimiques de synthèse recommandés pour lutter contre les ravageurs de la laitue

Ravageurs	Matière active	Doses/ application	Fréquences d'application	Délai avant récolte
 Mineuse	Spinosad (Laser SC 480)	0,1 litre/ha	7 jours	7 jours
 Nématodes à galles	Azadirachtine (Tourteaux de neem)	300 g/m ²	7 jours	1 jour
	Fosthiazate 10%	2 g par poquet	Une seule fois	-

Méthodes de lutte autres que les produits chimiques de protection de la laitue

Les méthodes de lutte autres que les produits chimiques de protection de la laitue recommandées sont ce qui suit :

Contre la mineuse, il faut :

- éviter les cultures voisines sensibles (haricot vert, tomate) et
- éviter de mettre les jeunes plants à côté des plants âgés.

Contre les nématodes à galles

- Appliquer les rotations suivantes :
 - > **Laitue**-Oignon-Tomate-Amarante ;
 - > Tomate-Oignon-**Laitue**-Amarante ;
 - > Oignon-**Laitue**-Amarante - Gboma ;
 - > Laitue sauvage-**Laitue**- Gboma-Amarante.
- Appliquer les amendements organiques suivants :
 - > application de compost à 10 t/ha ;
 - > application de tourteaux de neem à 3 t/ha + 10 t/ha de fientes de poulet (Figure 3) et
 - > application dans les poquets avant le repiquage de la poudre d'épluchures de manioc à la dose de 8 t/ha (Figure 4).

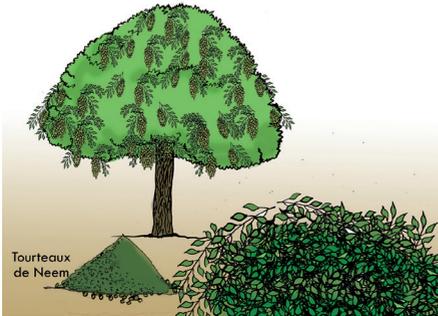


Figure 3. Feuilles et tourteaux de graines de neem

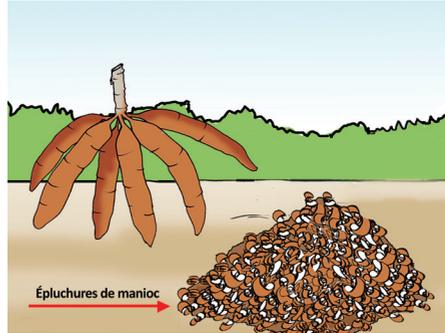


Figure 4. Épluchures de manioc

Comment récolter la laitue ?

La récolte a lieu 30 à 45 jours après le repiquage. Les plants sont arrachés en entier avec les racines qui sont ensuite nettoyées puis habillées pour la vente. Des pertes par pourriture peuvent survenir si l'on récolte en période pluvieuse. Les rendements varient de 5 à 15 t/ha, selon la variété et suivant le climat. Avant la consommation, il est recommandé de tremper les feuilles de laitue dans l'eau avec du permanganate puis de les rincer pour éliminer les amibes et les salmonelles.

Très important : Ce qui est spécifique en production de la laitue

La laitue est un légume qui se consomme frais juste après le lavage des feuilles. Il est donc conseillé de :

- privilégier les traitements à base de produits naturels ;
- diminuer les nitrates dans les feuilles de laitue par une fertilisation équilibrée ;
- ne jamais utiliser du furadan.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Hortitechs Développement. 2011. Fiche-conseils. Culture biologique de la laitue au sud du Bénin. Décembre 2011. Hortitechs Développement / SCAC, Ambassade de France ; 11p.

Remerciements

Cette fiche a été réalisée avec l'appui financier de la FAO dans le cadre du projet **TCP/BEN/3403 «Promotion de l'Agriculture Périurbaine et Urbaine (PAPU)»**. Elle a été validée par un groupe d'acteurs dont notamment : les Directeurs Techniques du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DICAF, DPV, DCQ, DLROPEA), la Direction de la Promotion des Filières et de la Sécurité Alimentaire (DPFSA) des CARDER Mono-Couffo, Atlantique-Littoral, Ouémé-Plateau et leurs collaborateurs impliqués dans les filières végétales des communes de Cotonou, Sèmè et Grand-Popo, les représentants de la Fédération des Unions des Producteurs du Bénin (FUPRO-Bénin), la Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (PNOPPA) et la Plateforme des Acteurs de la Société Civile du Bénin (PASCiB) et quelques producteurs individuels des communes concernées par le projet.